

Conclusions et perspectives d'avenir

3 Conclusions et perspectives d'avenir

La communauté de la conservation est bien placée pour intervenir de différentes manières et à différents niveaux pendant des situations de conflit armé. Bien qu'il soit impossible d'éviter tous les effets néfastes des conflits sur l'environnement, il est possible d'en éviter ou d'en atténuer quelques-uns. Il importe de surveiller attentivement les conjonctures favorables qui se présenteront ici et là. En d'autres temps, il faudra attendre et se montrer patient.

Plus nous examinons la question, mieux nous comprenons la nature des impacts environnementaux et des mesures d'atténuation de ceux-ci. Les connaissances demeurent cependant incomplètes dans bien des cas. Le présent chapitre énumère les principales conclusions du guide et propose des recommandations pour l'établissement des priorités futures dans ce domaine.

3.1 Conclusions

En résumé, les principales conclusions sont les suivantes :

Flexibilité

Les besoins évoluent au cours de conflits armés et certaines activités planifiées ne peuvent être mises en œuvre dans les nouvelles circonstances. Les organisations de conservation doivent élaborer de nouvelles stratégies souples pour poursuivre leurs opérations durant de telles périodes. Elles doivent être prêtes à :

- **S'adapter à de nouvelles circonstances.** Les organisations doivent se montrer opportunistes et elles devront peut-être réorienter provisoirement leurs activités si elles désirent maintenir leurs objectifs à long terme. Elles doivent admettre qu'il n'existe pas de plan directeur et reconnaître le caractère unique de chaque situation.

- **Rectifier et intensifier les procédures de planification.** Le personnel du secteur de la conservation doit réviser les plans sur une base périodique, à la lumière des progrès accomplis, et utiliser les données recueillies au cours du contrôle des activités (Section 2.1.1) pour déterminer les changements nécessaires.
- **Renforcer la capacité du personnel local et des bureaux extérieurs.** Le développement de l'autosuffisance et la décentralisation des responsabilités, suivant le cas, et le développement d'une certaine capacité décisionnelle et d'autres compétences offriront à ces bureaux une plus grande autonomie en période d'instabilité.

Mettre en évidence les liens avec les modes de subsistance tout en favorisant les objectifs à long terme

Le premier impératif des interventions humanitaires d'urgence est de sauver des vies. Pendant et immédiatement après un conflit, l'environnement est relégué à l'arrière-plan par rapport aux préoccupations humanitaires mais une collaboration accrue entre les secteurs de l'environnement, du secours et du développement permettra souvent d'atténuer, voire même d'empêcher, plusieurs effets néfastes sans nuire au déroulement des opérations essentielles. Les organisations de conservation doivent :

- **Reconnaître que ce sont souvent les besoins fondamentaux de survie qui dictent les stratégies économiques.** En ce qui concerne les communautés locales, une plus grande dépendance envers les activités de subsistance signifie que davantage de stratégies de subsistance seront axées sur les ressources naturelles. Face à cette réalité, le secteur de la conservation est contraint d'adopter une approche élargie en matière de gestion des ressources naturelles, c'est-à-dire une approche qui privilégie à la fois la sécurité de la subsistance et la conservation de la biodiversité.
- **Déterminer les besoins des communautés** pendant et après les conflits et intégrer ces besoins aux activités de conservation.
- **Démontrer leur engagement envers le bien-être de la communauté** pour instaurer la confiance au sein de la communauté, y développer leur influence et poser les jalons de la collaboration à long terme.

Renforcer la capacité pour demeurer présent pendant un conflit et plus particulièrement immédiatement après un conflit

Il a été démontré que les organisations de conservation surmontaient mieux les périodes de crise lorsqu'elles demeuraient présentes pendant le conflit et qu'elles obtenaient même de meilleurs résultats en matière de conservation.

Il ne s'agit pas ici de recommander que le personnel demeure sur le site coûte que coûte, mais plutôt de mettre en évidence les interventions susceptibles d'accroître la sécurité et de permettre à une organisation de maintenir une présence de n'importe quel moyen alors que celle-ci aurait été impossible autrement.

Le personnel doit prendre connaissance de tous les plans d'urgence. Connaître et comprendre le contenu d'un plan d'urgence n'est cependant pas suffisant. Ce plan doit être agréé par le personnel et il convient de s'assurer qu'il est appliqué de manière adéquate. En outre, les membres du personnel doivent avoir la possibilité d'exprimer leur désaccord et de quitter s'ils le désirent. Ils ne peuvent être contraints à accepter les conséquences impliquées par le fait de rester sur place.

Voici quelques stratégies pour demeurer présent :

- **Accroître l'autonomie et l'autosuffisance des ONG locales** et renforcer leur capacité par le truchement de la formation du personnel subalterne sur le terrain. En l'absence de personnel supérieur ou d'une aide internationale, les membres du personnel subalterne pourraient être appelés à assumer l'ensemble des responsabilités et ce sont grâce à eux que les ONG locales auront la capacité nécessaire pour poursuivre leurs opérations sur les sites.
- **Rester neutre et impartial**, autant que faire se peut, pour pouvoir collaborer, le cas échéant, avec les deux côtés pendant le conflit. La neutralité peut être démontrée par une organisation qui soigne ses relations et qui instaure la confiance auprès des différents intervenants en temps de conflit, tout en faisant preuve de diplomatie et en défendant les objectifs de la conservation.

Des informations fiables et d'actualité pour analyser la situation

Les conditions peuvent évoluer rapidement pendant et après les périodes de conflit armé. Si les organisations de conservation veulent réaliser leurs objectifs avec efficacité, elles devront interpréter avec justesse les nouvelles conditions évolutives et réagir de manière adéquate, notamment en :

- **Recueillant des informations pertinentes** sur le conflit, y compris sa nature et ses causes profondes, le contexte politique, social et macro-économique, ainsi que les

informations les plus récentes sur les développements et impacts potentiels. Ces informations devraient être recueillies au niveau local, national et international par l'entremise de réseaux composés de sources fiables au sein de chaque pays et de chaque région.

- **Évaluant les menaces et les opportunités** à court terme et à long terme à la lumière des informations recueillies ci-dessus. Cela implique de prévoir l'évolution potentielle du conflit et d'en évaluer les conséquences directes et indirectes sur l'environnement et sur l'organisation.
- **Évaluant la capacité de l'organisation à réagir** à la situation, y compris l'évaluation des besoins (immédiats et à plus long terme) et l'évaluation des ressources. L'évaluation des besoins doit porter sur le personnel, la formation, le financement, le matériel, les infrastructures, les communications et la logistique. L'évaluation des ressources doit quant à elle porter sur les ressources actuelles de l'organisation.

Planification efficace

Une planification efficace et proactive est indispensable à toute préparation d'avant-crise dans le but de maintenir son efficacité en temps de crise. Une fois la crise déclenchée, il sera trop tard pour se préparer. Cela implique :

- **Une élaboration des plans d'urgence pour les périodes de conflit, y compris les périodes précédant et suivant le conflit.** Les organisations doivent adopter une approche basée sur les directives opérationnelles, l'analyse des situations d'urgence et la souplesse tactique. Elles doivent mettre en place des systèmes de communication adéquats pour assurer la circulation d'informations d'actualité entre l'administration centrale et les bureaux extérieurs pendant le conflit. En outre, des directives de sécurité doivent être élaborées pour faciliter le processus décisionnel en temps de crise, par exemple comment déterminer si le moment est venu de quitter une zone ? Qui décide ? Comment s'assurer que le personnel demeure vigilant ? Comment s'assurer que le personnel de l'administration centrale ne réagira pas de manière exagérée ? Comment déterminer qu'un retour au site ne présente aucun risque ?

Collaboration au sein des secteurs et entre ceux-ci

La collaboration avec d'autres organisations peut être une façon efficace de réaliser les objectifs de la conservation tout en répondant aux besoins plus généraux créés par le conflit armé. Cela inclut la collaboration entre les organisations du secteur de la conservation et des ressources naturelles, la collaboration avec les autres secteurs

techniques tels que le secours, la planification, le développement et la collaboration avec les secteurs de la démocratie et de la gouvernance. La collaboration au sein des secteurs institutionnels est également importante (ONG, institutions gouvernementales, communautés, donateurs, groupes provenant du secteur privé et le militaire).

Ce type de collaboration n'est ni simple ni facile. Instaurer la confiance et établir les relations indispensables à la réussite requièrent beaucoup de temps. Les éléments suivants faciliteront la collaboration :

- **Amélioration de la communication**, intensification des consultations, formation, ateliers, et planification mixte d'un plan de mesures d'urgence sont des stratégies qui facilitent l'apprentissage croisé et les échanges techniques.
- **Instaurer la bienveillance et la confiance et établir des relations en période d'accalmie** en sachant que cela requiert beaucoup de temps. Développer un langage commun entre les différents secteurs pour que les organisations puissent identifier plus facilement les centres d'intérêts communs et intégrer les différents points de vue.
- **Identifier les objectifs communs, incitatifs et contre-incitatifs**, afin d'accroître la collaboration. Démontrer au secteur humanitaire que l'environnement est bel et bien une préoccupation humanitaire et que des ressources naturelles et un environnement sain sont indissociables de la survie. Les créneaux qu'occupe chacune des organisations doivent être clairement définis, y compris les rôles et les mandats respectifs.
- **Rendre plus accessibles les informations environnementales dans les situations d'urgence**, y compris les informations relatives aux ressources naturelles, à la biodiversité et aux domaines importants sur le plan écologique.
- **Améliorer les communications entre l'administration centrale et les bureaux extérieurs**, dans tous les secteurs, afin de faciliter l'application des directives environnementales sur le terrain.

Financement continu pendant et après le conflit

Il est impératif de maintenir le financement pendant et après un conflit, même si ce financement est réduit, car les donateurs seront ainsi mieux placés pour fournir un financement en temps opportun et ils éviteront peut-être de perdre tous leurs investissements antérieurs au pays. Les risques sont beaucoup plus élevés en temps de conflit mais la concrétisation des activités de financement peut avoir un impact inestimable par rapport au niveau d'investissement. Les stratégies de financement sont les suivantes :

- **Assurer un soutien continu et souple pendant le conflit et plus particulièrement immédiatement après le conflit.** Il faut souligner que de modestes montants destinés à couvrir la rémunération du personnel sur le terrain, les dépenses opérationnelles de base et le matériel mobile suffiront à maintenir une présence.
- **Tenir les donateurs au courant des développements sur le terrain.** Il convient de communiquer aux donateurs des informations d'actualité recueillies sur le terrain afin que ceux-ci puissent prendre des décisions éclairées quant aux risques et aux opportunités.
- **Si nécessaire, identifier de nouvelles sources de financement,** telles que les fondations privées, au cas où le financement bilatéral ou multilatéral serait interrompu. Mettre en place dans toute la mesure du possible des mécanismes de financement.
- **Prévoir des mécanismes de financement d'urgence** pour le maintien et le transfert des fonds en temps de conflit, par exemple, l'acheminement des fonds par le truchement d'ONG locales.
- **Réorganisation, mise en valeur et langage adapté.** Des efforts supplémentaires de mise en valeur doivent être déployés afin que les programmes environnementaux puissent démontrer leur pertinence en temps de conflit. Ces programmes doivent être créatifs et novateurs et, dans certains cas, leur langage devra être modifié.

Concilier pratiques de subsistance à long terme et besoins immédiats en matière de ressources naturelles, pendant et après le conflit

L'environnement est particulièrement vulnérable au cours du conflit et de la période qui suit immédiatement le conflit et, relégué à l'arrière-plan des priorités, peu d'attention lui est accordée. Durant cette période, les autorités gouvernementales ne disposent plus des liquidités dont elles ont tant besoin pour financer le conflit, relancer l'économie ou rembourser les dettes de guerre. Le fait que la période d'après-guerre soit souvent synonyme de confusion et de piètres communications entre les ministères du gouvernement d'une part et entre ces mêmes ministères et les secteurs techniques d'autre part, vient compliquer les choses. Ces défis demandent des mesures efficaces y compris de nouvelles approches pour atteindre les objectifs de conservation. En voici quelques exemples :

- **Aborder la conservation du point de vue économique et du développement,** par exemple en contribuant à la réhabilitation des infrastructures et du développement pour générer des revenus qui serviront par la suite à financer les activités de conservation.

- **Collaborer avec le secteur privé** pour promouvoir des pratiques sociales et environnementales responsables, particulièrement en ce qui concerne l'extraction des ressources naturelles dans l'après-guerre.
- **Sensibiliser les intervenants aux conséquences à long terme de l'épuisement des ressources** et participer, dans la mesure du possible, au processus décisionnel.
- **Rechercher les interventions à court terme les moins dommageables.**

Appuyer l'élaboration des politiques et de la législation d'après-guerre

Souvent, la période d'après-guerre est l'occasion pour certains pays de moderniser leurs politiques obsolètes ou inadéquates. Cependant, bien que les réformes politiques puissent susciter l'enthousiasme au cours de la période d'après-guerre, la capacité de formuler et de mettre en œuvre de telles réformes est souvent déficiente. D'autre part, il arrive souvent que la capacité de certains pays dans le secteur des ressources naturelles et de l'environnement soit fondamentalement défailante, même en temps de paix. Les ONG et les donateurs pourront contribuer à ce processus en :

- **Transmettant de l'information** qui servira de fondement à l'élaboration des politiques (p. ex. les données relatives à la biodiversité, aux ressources naturelles et à l'utilisation de celles-ci par la communauté).
- **Renforçant les capacités d'établissement des politiques** (p. ex., organiser des cours abrégés de formation et des voyages d'études dans d'autres pays afin que les responsables des orientations politiques puissent observer l'application de politiques différentes).
- **Soutenant financièrement la réforme des politiques** et en favorisant un processus décisionnel équitable et transparent. L'élaboration de nouvelles politiques démontre aux donateurs que des stratégies ont été développées en prévision de l'avenir, ce qui peut aider à attirer un financement additionnel.

3.2 Recommandations pour l'établissement de priorités futures

Plusieurs partenaires ont collaboré au projet Conflit armé et environnement du BSP dans le but d'identifier les effets néfastes des conflits armés sur l'environnement, de sensibiliser les intervenants à ces effets et d'identifier les stratégies appropriées pour atténuer ces impacts avant, pendant et après le conflit. De nombreuses autres

organisations travaillent dans ce domaine et les liens entre les conflits et l'environnement sont de mieux en mieux compris. Cependant, bien que beaucoup de travail ait été accompli, il reste encore beaucoup à faire. Les enjeux sont complexes et l'élaboration de stratégies d'atténuation en zone de conflit armé est un processus permanent. C'est pourquoi les priorités futures doivent être établies en fonction des connaissances et des expériences actuelles et s'étendre à des secteurs jusqu'à maintenant ignorés.

Un certain nombre de recommandations sont émises ci-dessous. Bien qu'elles s'adressent essentiellement aux responsables de l'élaboration des politiques et aux praticiens de la conservation, elles intéresseront également d'autres secteurs.

Collecte et analyse des informations

- **Poursuivre l'analyse en cours des effets environnementaux et étendre cette analyse aux aspects sociaux, économiques, juridiques, d'orientation et de politique.** Il convient d'élargir les initiatives existantes afin d'obtenir une vision plus globale des conflits armés et de leurs impacts sur l'environnement. Les données environnementales devraient être intégrées aux données sociales, économiques, juridiques, stratégiques et politiques applicables selon les circonstances. Ces informations serviront à évaluer les risques et les opportunités et à élaborer des stratégies d'intervention appropriées.
- **Constituer des bases de données à partir des renseignements environnementaux actuels, y compris des renseignements de référence et des principaux indicateurs écologiques,** au sein des régions et entre celles-ci, du site au paysage. L'évaluation précise des effets des conflits armés sur l'environnement ne saurait se faire en l'absence de données de base pertinentes témoignant de l'état d'une région avant le déclenchement des conflits. Il importe de développer des méthodes scientifiques plus rigoureuses et plus réalistes pour évaluer les effets néfastes des conflits armés sur l'environnement. Il convient de développer les capacités de contrôle et d'évaluation. Ces informations doivent être intégrées aux bases de données existantes.
- **Continuer à analyser la relation entre la dégradation de l'environnement et les conflits,** pour permettre aux responsables de l'élaboration des politiques et aux praticiens d'accroître leur proactivité et de s'attaquer aux impacts de la dégradation de l'environnement et des conflits ainsi qu'à leurs causes.

Communication

- **Partager informations, conclusions, enseignements et réseaux avec les différents secteurs.** Les résultats et les enseignements tirés des expériences menées dans les zones de conflit armé doivent être partagés au sein de chaque secteur et entre les

différents secteurs afin d'éviter tout doublage inutile. L'information doit être présentée sous un format accessible à chaque auditoire. Les résultats doivent être communiqués aux responsables de l'élaboration des politiques et aux praticiens sur le terrain. Il faut d'ailleurs s'assurer que ces informations parviennent bel et bien aux praticiens sur le terrain. Il convient de mettre sur pied un centre d'échange des informations, des expériences et des enseignements en regroupant les informations, expériences et enseignements en matière de conservation en zone de conflit recueillis au niveau local, régional et national. Il convient d'établir de nouveaux réseaux et de développer davantage les réseaux de compétences existants dans ce domaine et de constituer des listes centralisées de consultants. L'UICN est une organisation qui pourrait très bien héberger ce centre d'échange. Il serait souhaitable d'établir un gestionnaire de liste pour faciliter la communication et accroître la collaboration entre les responsables de l'élaboration des politiques, les praticiens des secteurs du secours et du développement et les organisations de conservation qui travaillent dans les régions touchées par des conflits. Il convient de mettre à profit l'expertise mondiale en matière de conservation en zone de conflit en collaborant avec les gouvernements, les ONG et les institutions de recherche des autres régions afin d'en tirer des enseignements précieux.

- **Sensibiliser le consommateur et promouvoir un comportement responsable** en examinant à la fois les facteurs liés à la demande et les facteurs liés à l'offre en matière d'extraction des ressources, et en réduisant la consommation des ressources dont l'extraction exacerbe le conflit. Il convient de collaborer avec des organismes de pression pour mettre à profit les informations de terrain et négocier la réduction du commerce illicite des ressources naturelles. Il convient de préconiser le développement d'un système de certification là où aucun n'est prévu. Il faut dans ces cas-là identifier les principaux intéressés, leurs vulnérabilités et les options qui s'offrent à eux.

Planification et développement de la capacité

- **Élaborer des directives de sécurité destinées au secteur de la conservation** aux fins de prévention des désastres, d'atténuation et de réhabilitation à partir, le cas échéant, des directives existantes. Identifier le processus approprié pour prendre les décisions difficiles dans un contexte de crise (par exemple, déterminer s'il convient de demeurer présent ou non et si oui de quelle manière, définir un rôle approprié en temps de conflit).
- **Consolider et renforcer les capacités nationales et internationales** en matière d'atténuation des impacts par le truchement de cours et d'ateliers de formation spécialisée, pendant et après le conflit. Les initiatives doivent être axées sur le

personnel local et il faut trouver des moyens de préserver le moral du personnel, même en temps de conflit et d'instabilité. Il serait souhaitable d'intégrer les résultats de l'atténuation du conflit et de ses impacts au programme des universités africaines.

- **Développer la capacité locale au niveau de la recherche et de la surveillance appliquées.** Étant donné que les ONG locales luttent souvent seules contre les impacts des conflits, il convient de leur donner une formation spécifique en matière de conflit et de conservation. Il faut adapter les outils locaux de contrôle des impacts et fournir un soutien technique afin de développer des indicateurs mesurables au niveau local (p. ex. enquêtes sur la faune et analyse de la qualité de l'eau).
- **S'adapter et exploiter la capacité existante sur le terrain** ainsi que les méthodes d'évaluation des impacts environnementaux (EIE) et leur capacité. Il convient de reporter les résultats et les enseignements dégagés des désastres et des situations de conflit armé.
- **Modifier la méthodologie d'évaluation environnementale rapide (REA)** afin de recueillir rapidement et avec efficacité les données environnementales critiques en temps de crise. Ces évaluations peuvent contribuer à déterminer la priorité des interventions et à orienter celles-ci de manière à réduire au minimum les impacts environnementaux en temps de crise (Kelly 1998).
- **Améliorer sa capacité à prévoir les effets néfastes** d'un conflit avant que celui n'éclate. Il convient d'identifier les modèles de conflits et d'impacts et de développer des indicateurs appropriés pour anticiper leur apparition. Des stratégies d'intervention proactives basées sur ces informations doivent être développées en collaboration avec les partenaires. Les résultats doivent être communiqués à l'ensemble des décideurs et des praticiens.

Mécanismes juridiques internationaux

- **Examiner les mécanismes juridiques internationaux** pour réparer les effets néfastes du conflit armé sur l'environnement. Il convient de recueillir des informations de terrain plus pertinentes afin de mieux rendre compte des dommages et de faciliter leur imputabilité. À cet égard, il faut exploiter davantage les conventions et les protocoles internationaux, comme notamment la Convention du patrimoine mondial.

3.3 Observations finales

Chaque génération doit relever le défi perpétuel de se préparer à un conflit, d'y faire face, puis de se relever. Nous ne pouvons qu'espérer que les conclusions et les recommandations contenues dans le présent guide seront utiles à tous ceux et celles qui travaillent et vivent dans des zones touchées par des conflits armés. L'émergence et la disparition des conflits n'affectent en rien la nécessité d'activités de conservation efficaces. Les organisations doivent se montrer persévérantes et faire preuve d'imagination pour identifier de nouvelles manières de poursuivre leurs activités, tout en privilégiant santé et sécurité, et pour exploiter pleinement les connaissances regroupées dans la présente publication en intégrant idées, expériences et enseignements. Nul ne possède les réponses à toutes les questions complexes et inquiétantes que suscitent les conflits, mais peut-être pouvons-nous faire des progrès considérables en partageant ces connaissances et ces expériences collectives.